

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

1/ Modification du poste d'adjoint technique:

- L'appel à candidatures d'agent titulaire pour le remplacement de M. Chambaretaud a été infructueux. Nous avons donc la possibilité maintenant de faire appel à un agent contractuel que nous proposons d'embaucher en CDD avec une période d'essai. Nous acceptons donc après délibération la modification du poste.

2/ F.D.A.E.C. :

- Monsieur le maire nous fait part des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) Cette subvention ne doit pas dépasser 80% du montant HT des investissements. Il est décidé de réaliser le remplacement des menuiseries de la maison contre l'école, de remplacer le photocopieur de l'école et des travaux de voirie.

3/ Avancement du projet lotissement:

- Le cabinet Thales avait proposé 2 aménagements pour l'esplanade. Le conseil municipal opte pour une des propositions. De plus, il est nécessaire d'acquérir une bande de 10m de plus pour éviter de couper les platanes.

4/ Prêt:

- M. Lagrave s'est occupé de contacter les banques. Le conseil autorise M. le maire à souscrire ces emprunts et à signer le sous-seing pour le terrain.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUIN 2021

1/ Achat terrain lotissement:

Monsieur le maire expose la nécessité d'acheter une bande de 10m de plus afin de réaliser un fossé et un bassin de rétention. Cette opération représente une belle économie par rapport au projet initial.

2/ Dons:

Conformément à la convention de partenariat signée avec l'Union Sportive Artiguaise, nous acceptons le don fait par l'USA correspondant aux devis pour l'aménagement des terrains.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

1/ Suppression de poste :

- Suite au départ en retraite de Mme Dubos, son poste a été supprimé et les autres postes ont été modifiés.

2/ Tarification cantine:

- Comme chaque année, les tarifs des repas sont révisés. Considérant l'augmentation du prix de revient du repas à la cantine scolaire, le conseil municipal vote pour 10 centimes d'augmentation.

Le système de ticket de cantine va être supprimé, une facture mensuelle sera désormais envoyée aux familles. Celles-ci pourront régler soit en ligne, soit par prélèvement, soit chez Vival par tous moyens de paiement.

3/ Taxe foncière:

- Le conseil municipal, après délibération, décide de limiter l'exonération de deux ans de cette taxe sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation à hauteur de 40% de la base imposable.

4/ Travaux cimetière:

- M. Mazurie présente sa proposition de travaux afin de consolider le mur de clôture, et, ne pouvant plus utiliser d'herbicide, il propose de réaliser une allée en béton qui servirait de bande de roulement pour l'accessibilité, et le reste du terrain serait enherbé.

5/ Accès au stade:

- Concernant l'accès au stade par le chemin rural, M. Jourdan a rencontré les riverains afin de trouver un compromis par rapport à la largeur nécessaire. Un accord est conclu.

6/ Questions diverses:

- Résidence séniors: un délai de 2 ans avait été imposé sur la promesse de vente pour le dépôt du permis de construire. Ce dernier arrive à son terme, une prolongation de 3 mois va leur être accordée.

- Lotissement: le point est fait sur la réunion du jour, la bande qui devait être achetée n'est plus nécessaire.

- Mme Duret fait le point sur le bon déroulement de la journée de vaccination.